

# Covid-19 : extension du port du masque dans le Morbihan et les Côtes-d'Armor

Alors que plus de 66% de la population bretonne est vaccinée, le virus circule activement dans la région et en particulier chez les jeunes.

Par Le Figaro avec AFP

Publié il y a 2 heures



Le port du masque n'est toutefois pas obligatoire dans les grands espaces naturels et sur la plage, précise la préfecture. *guitou60 / stock.adobe.com*

En raison de l'aggravation de la situation sanitaire liée au Covid-19, les préfets du Morbihan et des Côtes-d'Armor ont décidé vendredi 30 juillet d'étendre l'obligation du port du masque dans les deux départements bretons.

Dans le Morbihan, où se trouvent notamment d'importantes stations balnéaires comme Carnac ou Quiberon, le masque de protection doit être porté *«pour toute personne de 11 ans et plus (...) dans les agglomérations des communes littorales (...) et dans les agglomérations des communes de plus de 5.000 habitants»*, selon un communiqué de la préfecture. Le port du masque n'est toutefois pas obligatoire dans les grands espaces naturels et sur la plage, précise la préfecture.

## Le taux d'incidence augmente en Bretagne

Plus au nord, dans les Côtes-d'Armor, le préfet a décidé *«d'étendre cette obligation du port du masque à certaines zones des communes littorales les plus touristiques de 9h à 22h»*, dont Paimpol, Perros-Guirec, Bréhat, Erquy ou encore Pléneuf-Val-André.

*«Depuis la fin du mois de juin, la situation sanitaire se dégrade dans le département des Côtes d'Armor avec une augmentation significative du taux d'incidence qui est passé de 7,7 cas pour 100.000 habitants le dimanche 27 juin à 73,6 cas pour 100.000 habitants le 26 juillet»*, précise la préfecture dans son communiqué. Ces dispositions seront en vigueur dans les deux départements bretons du 1er au 31 août inclus, peut-on lire dans les deux arrêtés.

Dans un communiqué publié vendredi, l'Agence régionale de santé (ARS) de Bretagne note que *«le taux d'incidence s'élève désormais à 101,3 cas pour 100.000 habitants (+34,3 points en une semaine) au niveau régional avec un taux de positivité de 2,8%»*.

*«Le virus circule activement en Bretagne. Les taux d'incidence augmentent sur l'ensemble du territoire breton et particulièrement chez les jeunes»*, s'inquiète l'ARS, précisant que la couverture vaccinale de la population bretonne atteignait 66,3% (au moins une dose tous âges confondus).